Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

No. 54

Brownson's Quaterley Review, July 1844. COME-OUTERISME, OU TENDANCE RADICALISTE DU JOUR. DU RADICALISME.

SUITE. Mais il y avait encore sur la terre des restes de la race d'Enoc, ces hommes nes de la terre, ces hommes puissants de l'antiquité avaient oublié que la première des grâces chrétiennes est l'humilité, et que la première des vertus chrétiennes est l'obéissance; ils crurent que la soumission était une dégradation, et même un vil abaissement, alors ils résolurent de gouverner, et de ne plus être gouvernés. Comme Lucifer et ses anges apostats, ils s'élevérent contre l'amorité. Ils disputérent la suprématic au Tout-Puissant. Ils répandirent l'e-prit de révolte dans presque tous les pays reconnus chrétiens; et la vertu chrétienne ne sut plus alors l'obéissance, mais la désiance. La soumission aux supérieurs devint anti-chrétienne. Il n'y eut plus de supérieurs. Cela parnt dans le seizième siècle, dans la révolte contre l'Eglise. Luther s'éleva contre le Pape, lui et ses disciples, avec Zuingle et Calvin seconérent le joug de l'autorité, et s'en emparérent pour eux-mêmes. La révolte ecclésiastique sut suivie de la révolte civile dans l'insurrection des paysans, ensuite vint la rebellion des Pays-Bas, ensuite la rebellion de l'Angle-L'esprit révolutionnaire, abatus pour un instant, reparut avec une plus grande intensité; enfin dans le dix-huitième siècle, il se répandit dans toute Europe, et finit par triompher dans la révolution française. Voltaire a conunué l'ouvrage de Luther, comme l'a dit gravement un écrivain populaire dans une feuille périodique religieuse. Luther renversa l'autorité du Pape, Voltaire, l'infaillibilité des Ecretures Saintes, et finalement émancipa l'esprit de sa servitude, et proclama ensuite et pour toujours la liberté absolue de ça raison.

Que notre moderne radicalisme soit une tige de cet esprit satanique, il n'y a aucun doute là-dessus. Cet esprit a pris pleine possession de la littérature Toute notre littérature populaire est Fitanique, et fait la guerre à la divinité; elle est profondément révolutionnaire. Quel est l'esprit domi-nant de la littérature allemande la plus en vogue? Kant, Schiller, même Guëthe, le conseiller privé avec son extérieur calme et conservateur, ils sont tous de la race des Titans et des Enors, les ensans de Caïn et non de Seth. Que dirons-nous de plus de Byron, Shelley, Bullwer, et même de Carlyle! nu de la Couchemare école, de France avec ses Victor Hugo, De Balzac et George Sand? et de quelle autre parenté sont vos Owens, Fourier, et Saint

Le mot de guet de tout ce parti, sous l'influence du raéme esprit, est Li-berté, sous quelque forme Protéenne que ce soit. C'est cet ange de lumière, sous l'apparence duquel le démon s'est déguisé pour parcourir çà et là la terre cherchant qui il peut dévorer. La liberté est un nom sacré, le nom de tout ce qui est cher, précieux, et qui fait battre le cour de l'homme; c'est vers ce nom qu'aspira tout ce qui est généreux, noble et digne de louange dans notre nature; le nom pour la vraie fin duquel nous sommes faits; car notre meilleure fin, notre plus grand bien, c'est de devenir libres, et d'être capables de tendre vers la parfaite loi de liberté. Faites paraître d'abord que votre cause est celle de la liberté, et vous aménerez alors toutes les sympathies de votre côté, et vous prouverez qu'en combattant contre vous, c'est combattre contre Dieu. Celui qui blasphême contre la liberté blasphême contre celui qui l'a faite. Tout ce que Satan a donc à faire pour persuader les hommes, c'est de leur persuader que sa cause est celle de la liberté, alors il fera que leurs consciences travailleront pour lui, et tout ce qu'il y a de plus noble et de plus énergique dans leur nature sera à son service.

La forme spécifique de ce qui, parmi nous, est appelé Radicalisme, (come outerism a été déterminée par le mouvement d'Abolition. La mission providentielle de ce pays est la liberté; la réalisation de liberté, non pas de classes, de castes, ou d'état, mais la liberté de l'homme comme être moral, intellectuel, social et religieux; c'est là que le christianisme pouvait perfectionner son ouvrage, en délivrant l'homme de toute espèce d'esclavage et en l'élevant à la glorieuse liberté d'enfant de Dieu. C'est là la fin que la providence nous a assignée; mais c'est précisément la fin que le démon vent détruire. La liberté est une chose qu'il a le plus en horreur; il faut qu'il renverse la liberté ou qu'il ne puisse mettre le pied sur le continent. Comment la défera-t-il? En faisant une guerre directe contre elle ; clest-à-dire par use opposition directe et ouverte contre ses penchans les plus saints et les plus sublimes? Le démon est trop ruse pour cela, parce qu'il connaît parfaite- est-elle une suite nécessaire du gouvernement? Et si on ôtait les restreintes de

ment que s'il en agissait ainsi, tout le monde connaîtrait son réel et véritable caractère, qu'il le découvrirait, et qu'il verrait qu'il est le grand ennemi du genre humain, par conséquent qu'il se préparerait à lui faire la guerre. Il ne peut ruiner la liberté qu'au nom de la liberté, accomplir ses desseins qu'en en appelant à nos instincts les plus purs et les plus saints, en faisant croire et sentir qu'en lui obéissant de tout notre cour, que récilement ce n'est pas lui, mais Dieu que nous servons. Il faut qu'il s'efforce de se mettre à la place de Dieu, qu'il se fasse croire Dieu, et adorer comme Dieu. Alors il faut qu'il s'insinue dans nos sentimens, dans nos penchans, qu'il excite même notre dévotion vers la liberté, et qu'il désasse la liberté, en nous la saisant chercher là où elle n'est pas, dans des tems mauvais et par des moyens illicite.

L'erreur des Abolitionnistes n'est pas qu'ils aiment la liberté, ou qu'ils cherchent de tout leurs cœurs et de toutes leurs forces de la réaliser aussi bien pour l'homme noir que par pour l'homme blanc. La religion de J.-C., ne connaît point de distinction de caste ou de couleur; tous sont les enfans d'un père commun, ont un même Sauveur, et une même destinée céleste; la fin qu'ils cherchent est digne de louange, est une fin strictement légitime, nous parlons seulement de cette fin sincère et honnête qui peut se rencontrer parmi eux; mais ils oublient qu'on ne doit jamais chercher une fin même honnête par des moyens illégitimes. C'est là qu'est leur erreur. En cherchant à abolir l'esclavage dans le Sud, ils ont trouvé l'Eglise et l'état d'accord avec eux, c'est-à-dire ils ont trouvé l'Eglise et l'état disposés à le faire dans le temps et de la manière qu'ils le trouveront à propos. Mais l'homme est il fait pour l'état et l'église, ou l'état et l'église pour l'homme ? La liberté n'est-elle pas la vraie sin pour laquelle l'homme a été créé. Tout homme n'a-t-il pas le droit d'être libre. Tout état ou toute église qui s'opposent à la liberté, qui m'empêchent de délivrer le captif, de l'arracher à ses fers, peuvent-ils venir de Dien ou méritent-ils en aucune manière mon appui ? Non. Donc à bas l'Eglise ! à bas un ministère corrompu ! bas l'Etat. A bas, comme nous l'avons entendu crier à un meneur de l'Aholition dans une assemblée publique, à bas, le drapeau étoilé. A bas l'armée et la marine! A bas l'exécutif. A bas la cour de justice! A bas la législature! A has tout le gouvernement civil et ecolésiastique! Et de tout les droits de l'homme!

Maintenant nous admettons bien volontiers que l'État et l'Eglise existent par l'homme; et que la vraie liberté de l'homme est une souveraine pour l'un et l'autre. Nous admettons aussi volontiers que si l'un et l'autre deviennent hostiles à la liberté de l'homme qu'ils cessent d'être dignes de notre support. Mais qui a le dreit de décider cette question? Là, se découvre l'esprit satanique du Radicalisme. Il prétend que l'individu est son propre juge ; que lorsque j'ai décidé de moi-même qu'une certaine chose doit être considérée comme bonne et sainte, j'ai le droit de chercher cette chose contre toutes les autorités établies. La constitution est sur mon chemin, je me lève, comme en esset l'a suit un orateur Abolitionniste dans Faneuil-Hall, et je m'écrie: ma malédiction sur la Constitution! Là je pose ma conviction individuelle, mon caprice personnel, et je prétends que j'ai droit de les suivre; en arrive ce qu'il pourra. Je ne reconnaîs d'autre autorité que la mienne, et je reclame le droit de faire ce qu'il me plaira. Je suis plus sage que l'Fglise et que l'Etat; et il n'v a point de loi à luquelle je doive obéissance, si ce n'est à la loi que je me sais moi-même. C'est là l'élément satanique du radica-lisme. Le radicaliste ne peut se justifier qu'en saisant connaître qu'il a une mission divine, et qu'il est muni d'une inspiration entière et immédiate. Il n'y a que l'autorité de Dieu qui puisse exempter un homme d'obéir à la loi existante, et il doit faire voir qu'il a cette autorité, on être convaincu d'esprit satanique. Nos Abolitionnistes modernes ont-ils un mandat du Tout-Puissant pour abolir l'Etat et l'Eglise!

Mais co n'est pas tout. Supposons que les radiculistes, pour un instant, renversent l'Etat, qu'ils trainent dans la bouc le drapeau étoilé, qu'ils abolissent la constitution et toute forme de lois ; qu'ils ellacent toutes traces de gouvernement et qu'ils proc'ament partout les droits de l'homme. Qu'y gagnerontils? Quelle protection auront-ils paur ces droits de l'homme? Qui empê-chera le fort d'accabler le faible, le rusé de tromper le simple? Et les radicalistes, cux-mêmes dans leurs propres affaires ne peuvent rien exécuter sans organisation, il leur fant des confités et des modérateurs. Est-ce qu'il n'y a que le gouvernement de l'homme qui s'oppose à la liberté ? L'esclavage

gouvernement, et que tout homme sut laissé à ses passions individuelles, à son instinct, à ses convictions, à son caprice, scrait-il libre à la glorieuse image de son créateur? Est-ce que l'un ne cherchera pas à gagner quelque avantage sur l'autre? Et qui le protégera? N'est-ce pas le gouvernement luimême et les lois qui protégent ces hommes dans le temps même qu'ils cherchent à avilir les lois et le gouvernement,—et qui nous désendent nous-mémes contre les radicalistes quand nous désendons les lois et le bon ordre.

Supposons encore que les radicalistes réussissent à détruire le ministère ecclésiastique, en détruisant l'Eglise, et en faisant tout entrer dans un parfait chaos moral et religieux, qu'y gagneront-lis encore ? Est-ce qu'il n'y a point de crime dans le ceur humain qui n'y soit point mis par l'Eglise et les prêtres ? Sont-ce les prêtres et l'Eglise qui ont planté dans nos cœurs toutes ces passions vindicatives, notre amour propre, notre amour du monde, nos torts et nos outrages les uns contre les autres ? Ce serait folio que de le prétendre. Abolisséz donc l'I'glise et la prêtrise, et la cause de tous ces maux restera toujours la même ; nous aurons toujours au-dedans de nous le péché originel, la corruption entretenne, et la concupiscence qui causent tous les maux dont l'homme se plaint et auxquele il est sujet. Ainsi donc si l'individu a droit de mettre de côté l'Etat et l'Eglise, sur sa propre responsabilité, il n'y gagnera rien, et ne trouvern pas sa condition meilleure qu'auparavant.

Il est toujours permis de chercher à redresser les torts, de travailler à empécher le mal, partout et de quelque manière qu'il existe, mais par des moyens légitimes; et quels sont ces moyens légitimes? ce n'est pas à l'individu d'en juger. Nous devons tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, obéistance à l'autorité: à l'état en matière civile, et à l'Eglise, autorisée à parler au nom de J. C., en matière religieuse; et je n'ai aucun droit d'employer des méthodes ou des moyens de redresser les torts, ou de travailler à faire des améliorations qu'en me soumettant à leur autorité.

Cependant plusieurs de ceux qui ne sont point radicalistes, auront de la peine à se rendre à cette conclusion. La vérité est, et il n'y a pas hesoin de chercher à le déguiser, que le radicalisme est la foi commune de ce pays, poussée à ses derniers excès. Des milliers et des milliers, qui condamnent, dans les termes les moins équivoques, Garrison, Rogers, l'oster, Abby Folsom, et tous leurs amis et associés intimes, reçoivent et défendent les premices, d'où ces philosophes tirent leurs conclusions logiques en faveur de leurs opinions brutales. En politique la plus grande partie de nes paysans approuvent le droit sacré de la révolution, et prétendent que le gouvernement tire toute sa force du consentement des gouvernés. En religion, presque chacen de nous s'en tient au droit du jugement privés; que chaque in-dividu, en morale comme en politique, est libre de choisir sa religion. Sans doute dans la pratique nous nions ces principes, sans doute nous résistons à leur application pratique; mais elles n'en sont pas moins la foi solennelle et reconnue du pays; et aucun homme ne peut, conserver sa place dans noire communauté en mettant en question leur solidité théorique. En reconnaissant l'individualisme en religion, et qu'aucun gouvernement ne peut com-mander sans le consentement des gouvernés, avec le droit de faire de la révolte en politique, nous défions aucun homme, qui veut la raisonner logiquement, d'échapper aux conclusions des radicalistes. Nous pourrons dire qu'il n'est pas nécessaire de porter comme oux les choses à l'extrémité, nous pouvons disputer sur tel eu tel autre point de pratique, mais nous ne pourrons rien objecter contre leurs doctrines. Ils sont consistans, et nous qui les opposons, nous sommes inconsistans. Ils ont la force d'être vrais dans leurs principes, et nous, nous trembions comme des poltrons aux consequences légaimes de notres croyance.

C'est là le danger, s'il n'y avait rien dans notre foi nationale pour servir de base, comme dula logiques, au radicalisme, nous n'aurions rien à craindre; mais chaeun dans sa vie collective tend à poser logiquement les grands principes sur lesquels est fondée cette vie, et quoique par un bon sens pratique il puisse pour un certain tems en arrêter les progrès, il ne pourra jamais camécher qu'elle ne parvienne à sa fin dernière. Nous sommes les enfans de la révolte dans l'État et du schisme dans la religion. Nous ne trouvons rien de sacré dans le gouvernement, rien qui nous retienne dans l'Elglise; notre jeunesse, est imbue de honne heure de cette idée de la suprémntie de l'individu, et citacun de nous, qui pense , sérieusement, grandit avec cotte conviction que notre seul jugement dans tous les cas est l'unique règle de nos actions; quand nous entreprenons, dans la chaleur et l'enthousiasme de la jeunesse, d'écrire ou de parier à nos concitoyens, c'est toujours avec cette conviction qui enslamme non esprits. Nous voulons nous tenir sur nos deux pieds. Qu'est-ce que l'antiquité pour nous? Qu'est-ce que nous fait ce que les autres ont cru ou eroient encore? Qu'est pour nous la voix de l'Eque les autres ont en ou eroient encore? Qu'est pour nous la voix de l'Eglise? Une simple association d'individus, et d'individus qui ne sont pas plus sages et meilleurs que nous. Qu'est pour nous l'Etat? Aussi une association d'individus? Et que sont les lois, faites par nos serviteurs, et dans neuf cas sur dix, faites par des hommes qui n'en savent pas la moitté autant que nous? C'est là, le sentiment avec lequel nous entrons dans le monde ; et ce ton et ce sentiment est en parsaite harmonie avec la soi établie dans le pays. Quelle merveille donc que des hommes engagés dans ce qu'ils croient une bonne cause, se voyant contredits, ou point soutenus par i'Eglise ou par l'Etat, prennent la résolution de renverser l'Eglise ou l'Etat, et de proclamer la liberté absolue de l'individu contre l'un et l'autre.

A continuer.

SUITE ET FIN DE L'ARTICLE DU PILOT:

L'éducation non-sculement n'est pas en retard, mais, encouragée par l'Ezglise papiste, et elle est dans ses mains un puissant instrument dont elle se sert;
avec habileté. Dans chaque rue de Rome pour preuve, vous trouvez à de
courtes distances des écoles primaires publiques destinées à l'éducation des
enfans, tant des moyennes que des basses classes. Rome avec une population de 158,678 ames possède 372 écoles primaires publiques, avec 482 instituteurs, et 1409 enfans qui les fréquentent. Edimbourg fournit-elle autant
d'écoles pour les classes d'enfans? Les États du Pape ne contiennent que
deux millions et demi d'âmes, et il s'y trouve sept universités; tandis que la
Prusse avec 14,00000 n'en a que sept.

Quant à ce qui regarde l'état présent de l'éducation dans le Bas-Canada, nous observerons que, malgré qu'il n'y ait pas de loi satisfaisante pour le bon gouvernement des écoles communes, le nombre des enfans en 1844 d'après l'estime du Dr. Meilleur, Surintendant de l'éducation, approchait de 70,00 sur une population de 678,598; ce qui faisait à peu près 1 enfant sur 10. En France la proportion est d'un pour chaque onze ames. La Belgique a un sur 9, et la Prusse, tant vantée pour son système d'école et de protestantisme, ne présente que 1 sur 63. M. McCulloch estime la proportion en Angleterre et dans le pays de Galle d'un sur dix ou onze, mais il assure que l'éducation n'est pas à si près aussi excellente, décidément au-dessous de celle de la Prusse Hollandaise. Le même écrivain estime que l'Écosse si justement renommée pour son système d'écoles de paroisse est d'un entre S à 10. Avec de semblables faits en regard, nous n'avons pas raison de désespérer des pregrès de l'éducation dans le Bas-Canada.

Mais, M. W. nous dira que les prêtres catholiques du Bas-Canada ont le contrôle sur les revenus donnés pour l'éducation; et comment les ont-ils administrés? M. W. a informé ses auditeurs de ce que lord Durham a attesté.

Je ne connais pas de peuple au monde chez lequel on puisse trouver plus de provision pour ce qui regarde toute espèce d'éducation élémentaire, ou chez lequel une telle éducation s'étende à une plus grande proportion de la . population. La piété et la bienfaisance des derniers possesseurs de ce pays fondèrent des séminaires en différentes parties de cette province, institutions dont les fonds et l'activité ont été dirigés pour promouvoir l'éducation. Le nombre des élèves dans ces différents établissements, peut former, tout ensemble environ mille individus; et chaque année, l'on voit sortir, autant que je puis l'assurer, deux ou trois cents jeunes gens qui ont fini leur éducation. La grande masse de la population Canadienne qui ne sait ni lire, ni écrire, et qui n'ont trouvé dans le pays que peu de facilité pour se procurer une éducation politique, sont, sans contredit inférieurs aux colons anglais dont la grande portion a reçu une éducation complète, et a, été instruite à prendre part aux affaires publiques tant d'une part que de l'autre. Sauf le respect aux classes les plus instruites, la supériorité n'est pas si générale, ni si apparente qu'en vérité d'après toute information que j'ai pu requeillir, je serais incliné à penser que la plus grande somme de rafinement, en fait de vues spéculatives et de connaissances que les livres peuvent procurer, se trouve du côté des Canadiens, à part quelques rares exceptions. Telles sont les opinions de lord Durham qu'il a fallu recueillir, dont l'une fut si profondément préjudiciable à la race des Franco-Canadiens, mais tellement en vérité nuisible que son rapport d'ailleurs, inestimable, se trouve entaché par une foule d'incompatibilités brillantes, comme on peut s'en convaincre.

Nous serions charmé que M. W. nous renvoyat à quelque corps du clergé protestant qui ait seulement rendu à la cause de l'éducation la dixième partie de ce qu'a fait le clergé catholique du Bas-Canada. Avons-vous besoin de rappeler pour nous distinguer, tous les collèges qu'il a fondés, et qu'il continue de soutenir, où les élèves reçoivent une éducation distinguée, pour une pension depuis £15 à £25. Nos collèges possèdent de si grands avantages que les protestants eux-mêmes y envoyent leurs enfans assez souvent, pour leur faire recevoir leur éducation.

Il nous faut terminer cet ar icle: les limites que nous nous sommes preserites,no nous permettent pas d'en dire davantage au sujet de l'état de détresse où se trouve l'agriculture dans le Das-Canada, quoique nous en pensions bien dire davantage. Supposer que le papisme a eu quelque part à cela, est une absurdité, dont nous ne voudrions pas penser M. W. d'être coupable. Nous pouvons nous faire une idée du lieu où le soulier blesse le Rév. ministre, et de sa présence à New-York, ainsi que de son discours ad captandum, qui nous a sourni notre dernier jugement. Il entra alors en détail au sujet de la fondation et de l'entreprise de créer présentement une société missionnaire de Franco-Canadiens. L'objet que se proposerait cette société serait, comme de raison, de retirer des erreurs du papisme ces pauvres et ignorans Canadiens, si en retard avec les autres peuples. C'est comme une espèce de nécessité; cette société a été une faiseuse de prosélytes, à raison de £100 par tête, à ce que l'on nous dit, et qui devienne ces relapses par occasion; et le peuple ici n'est guère disposé à jeter davantage son argent par les senétres pour cet effet: et delà l'ambassade de M. W. à New-York, et son discours. G_{ϵ} a pu être comme un moyen dont il s'est servi afin d'obtenir des ; fonds de nos voisins les Américains qui,dans les tems, se sont montrés zélés propagandistes: mais nous doutons fort qu'ils rendent les Canadiens plus favorables aux raisonnements du Réy, ministre. Nous sommes aussi éloignés des doctrines de l'Eglise romaine que peut l'être M. W. mais nous serions extrêmement fachés de conserver ces opinions si peu charitables par égard à l'influence qu'exerce cette religion sur ceux qui la professent. pouvous oublier que quelques-uns des plins engra philosophes, quelque sas

membres zélés de l'Eglise catholique, et nous ne pouvons nous laisser aveugler sur le fait que la population catholique qui nous environne, est aussi estimable dans ses relations, aussi morale dans sa conduite que ceux de toute autre dénomination religiouse. Nous pensons qu'en fait de religion, leursvues peuvent être erronées, comme eux le pensent des notres : mais nous n'avons pas la présomption de les juger et quant à les convertir, mous disons tous maintenant que Mi. Wi kes et consorts ne prennent pas le vrai moven d'en venir à bout. Nous pensons en outre que s'ils veulent suivre l'exemple de l'évêque de Nancy, et consacrer leur argent à l'instruction religiouse de ceux de leur peuple qui sont dans un état d'indifférence, où sans employer les moyens d'un culte public, ils auraient un champ très ample à cultiver avant que de se mêter des catholiques.

oranis sooklar OBITUAIRE: La mort vient encore de faire au milieu de nous une de ces sensations profondes qui laissent après elle le vide et le désenchantement dans la famille et dans les cercles, en enlevant d'au milieu de nous une femme jusqu'à ses derniers momens l'orgueil, l'amour et les délices de la haute société. Dame Marie Marguerite Lacorne De Chapt de St. Luc, épouse en dernier lieu de Jacques Viger, Ecr. Lieutenant Colonel de Milice et ex-Maire de la Cité de Montréal, après une brillante carrière de 70 ans et 5 mois moins quatre jours, d'une existence chère à tout ce qui l'approcha pendant sa vie, et une agonie de huit heures qui termina une longue muladie de plusieurs années de souffrances et de langueurs, ferma pour jamais les yeux à la lumière, marili, le 27 mai écoule, à 6 heures du matin, entourée de tous les secours de la religion, de la supérieure de l'Asile de la Providence necompagnée de plusieurs sœurs de charité et de la famille qui recueillirent ses derniers soupirs. Cette Dame portant un des plus beaux noms qui appartiennent à l'histoire du pays, nous avons du le recueillir pour consigner avec une carrière de mérites et de vertus qui resteront comme un monument d'honneur pour la dernière tige de la race Lacorne de Chapt de St. Lucune carrière que nous avons été trop à même d'apprécier par nous même d'ailleurs, pour que nous ne sentions pas le besoin de lui rendre notre sincère et dernier hommage et de l'honorer du profond de notre eœur, aujourd'hui qu'il ne nous en reste déjà plus que le souvenir.

Néc, à Montréal, le Ier. janvier de l'année 1775, de l'honorable Luc Lacorne de Chapt de St. Luc, Chevalier de l'ordre militaire de St. Louis, un des Conseilliers du temps et mort Colonel dans le Département Indien, après avoir servi avec une égale fidélité et une égale valeur ses deux rois et sa patrie, et de Dame Marie Marguerite De Boucherville, sœur de l'ancien Conseiller et Grand-Voyer de Montréal de ce nom, Mlle de St. Luc épousa à Montreal en 1794 à l'âge de 19 ans, le Lieutenant Lennox devenu plus tard Major commandant le 4c. bataillon du 60c. regt. auparavant dit Royal Américain, qu'elle accompagna en Angleterre et jusqu'à la Barbade où il mourut, en 1802, en lui laissant cinq enfans dont deux garçons, l'un mort, à peine sorti du berceau, l'autre en 1831, à l'âge de 29 ans, après avoir reçu la robe d'avocat, et lequel repose aujourd'hui au-dessous même du sépulere de sa mère que la mort vient de réunir avec lui dans la même tombe. Cette femme suave restée, jeune encore, veuve, en pays lointain,, revint au sein de sa patrie embellir l'existencede sa famille et de ses amis, et en 1808. épousa en seconde noces, Jacques Viger, Ecr. plus tard premier Maire de cette cité, position qui mit cette semme délicieuse à même de faire éclater ses briliantes qualités qui étaient en elle comme un dernier resset de la Cour de Louis XIV, et qui faisaient la passion de tout ce qui était encore de sa con-

Nous venons de donner une rapide esquisse biographique d'une personne dont la perte est d'autant plus vivement sentie de tous, qu'elle ferme, pour ainsi dire, la carrière à cette vicille et illustre race de chevalerie canadienne qui conservait dans ce coin reculé du Nouveau-Monde les mœurs brillantes du plus beau siècle historique de la France; mais nous imposerions un sacrifice à notre propre cœur si nous ne faisions aussi une peinture quoique faible, de cette semme, romaine par le carractère, françaire par le charme partieulier de son esprit et de ses graves, canadienne par ses vertus domestiques et privées; dont toutes les inclinations étaient aimables et bienveillantes; dont toutes les inspirations tenaient des sentiments les plus pars et les plus élevés. Cette main froide aujourd'hui, et que nous avons nous-même en tant de fois le bonheur de presser, répondit toujours à l'affection de cette âme choisie et privilégiée que Dieu avait douée et créée tout exprès pour le bonheur des autres; c'était elle qui décernait tous les ans des récompenses aux écolières de St.-Jacques, dont la bienveillante association fondée sous ses auspices, en 1828, par son illustre ami, Mgr. l'Evêque de Telmesse, ne cessa pas de l'élire sa présidente; et c'était ces mêmes petites vierges vêtues de blanc et un crêpe au bras qui suivaient l'autre jour son cereueil! Deux traits que nous devons consigner ici, à l'honneur de sa mémoire, la feront mieux connaître que le pale témoignage de noire admiration, que cette faible appréciation que la plus vive de tous les affections seule peut nous empêcher de taire. Fille et semme de deux brillans officiers, elle pouvait se dessiner un rôle plus saillant encore dans la hiérarchie aristocratique à laquelle avait appartenu une longue suite de ses aïeux; unie au major Lennox elle fut à même d'ajouter encore à ses oripeaux de famille et d'ennoblir l'écusson de ses ancêtres en acceptant le titre de Comtesse; mais satisfaite de sa propre dignité, elle se contenta d'en conserver les qualités sans en ambitionner les titres ; quand

des plus grands biensaiteurs de . espèce humaine qu'eile a sormés, ont été des sait la tête chargée d'une couronne ? Lorsque, première maîtresse de Montréal, elle eut à faire les honneurs de la société qu'elle représentait, en s'apperçut qu'elle avait été élevée dans le palais des grands et à la teble des premiers de l'état. Ce trait de noble désintéressement que nous citons à l'admiration do nos jecteurs n'est pout-être pas surpasse par le second, queique d'une extrême simplicité: car c'est cette simplicité même qui est commo le type des âmes magnifiques comme la sienne. Dans les derniers mois de sa maladie, une humble ménagère d'une maison de res amis, qui honorait en elle tout ce que les autres chérissaient et admiraient aussi, so faisait un cuite de lui choisir souvent des fleurs qu'elle loi faisait présenter en bouquets. Ne sachant comment témoigner sa sensibilité pour de pareils faveurs et craignant de demeurer en reste de hienveillance et de savoir vivre jusque vis-à-vis d'une femme de cette condition, Mme. Viger recommandait seuvent à ses demoiselles, dans les derniers jours de sa vie, si elle succembait à sa maledie, de ne pes oublier de choisir parmi ses fleurs le bouquet le plus beau pour en faire un retour de reconnaissance de sa part à celle qui lui avait montré de si délicates attentions. Dans sa maison toutes les couleurs politiques, religiouses et sociales se retrouvaient comme sur un terrein neutre où chacun venait pui-er du bonheur, de la paix et de l'enchantement; elle était Jonnue un modèle de bonne éducation domestique et de société auprès de qui on gagnait toujours; et sous ce rapport encore elle est une perte, nous ocons dire irréparable, pour lu jounesse qui pouvoit se former pour le monde seulément; joint qu'elle alliait à cette école de haut alloi des sentiments si purs et si sublimes de religion qu'on ne pouvait s'empêcher d'aimor la vertu en l'entendant parler. Sa mort est un spectacle de la foi la plus vive en action. Il faut entendre raconter à ceux qui entourait sa couche d'agonisante les traits touchants des sentiments qu'elle manifesta lorsque sur les 43 houres du matin, après 6 heures d'une déchirante agonie qui Jui laissa alors quelque répit, on vint lui apprendre que Mg. disnit la messe pour elle, qu'on l'invita à baiscr son crucifix, pour savoir ce qu'a de sublime les semimens d'une ame commo la sienne prête à troquer l'amer bonheur de ce monde contre la Léatitude espérée de la foi! Dans ce solennel moment elle parut tellement reprendre avec ses esprits la force de l'Anie et du corps que ses chères affections qui l'entoumient jouirent encore d'un moment d'illusion; mais hélas! la niété filliale de celles qui viennent de perdre en un clin d'ail, avec la plus digne et la plus affectionnée des mères, toute une vie de dévouement et de sacrifices dont l'histoire n'a nulle part un plus honorable exemple, ne pût pas plus longtemps faire violence au ciel; les sangiots d'une famille en désespoir étoulièrent le dernier râle de cette noble créature qui venait de rementer à sa source éternelle!

A nous à mêler des larmes aux leurs, à nous qui ne l'avons connue que pour porter à ses chevaux blancs un culte de vénération, que pour entourer ses derniers jours d'assiduités et d'auentions si douces à notre ême, qui l'avons assez cultivée pour regretter à jamais sa perte irréparable! Si de là haut elle peut encore percer dans le fond des âmes qui ont tant raison de la pleurer, elle sait que c'est la couronne qu'elle vient de recevoir de sa longue carrière de vertus mais trop courte pour ceux qui ont le malheur de rester après elle, qui peut seule sécher nos larmes et imposer silence à nos sangiots. Oui, vous tous qui l'entouriez pendant la vie,qui alliez chercher auprès d'elle un soulegement à vos jours mauvais, souvenez-vous que vous avez une amis de plus au ciel, une semme aujourd'hui l'amie de Dieu, commejelle sut l'amie de tout ce qu'il y avait de bon et de vertueux sur terre.

Jeudi dernier, après un service solemnel, les restes mortels de l'illustre défunte furent déposés dans les voîtes de l'église paroissiale de cette ville pour être mélées aux cendres de son fils ; einq antres enfants de second lit l'avant déjà précédé dans la région de l'oubli, selon l'expression de l'écriture.

Tout ce que Montreal compte de distingué par le rang et la condition suivait silencieusement son corbillard et l'accompagna jusqu'à sa dernière demenre. Bien des larmes surent versées autour de son catasalque par le cercle étendu qui l'entourait encore alors qu'ensermée dans le tombeau. Jamais convoi funèbre n'a témoigné plus hautement l'estime et le respect universel de la société pour une perte quelquelle soit que dans cette ovation fanébre où l'on pouvait voir que le deuil qui éclattait n'était pas un de ces tristes éclats de convention, mais bien l'expression d'un grand et universel sentiment de regret, et que personne surtout n'a plus sensiblement éprouvé que la main à qui le malheur réservait la pénible tache de raconter encore l'histoire d'une perte qui est un coup de trop pour eile.

~~ ## @> BULLETIN.

Don du Gouverneur.-Incendie de Québec : charité publique : Escrequerie. Réformation d'écriture. Nouvelles d'Europe: Question de l'Orégon; Probabilité d'une guerre entre l'Angleterre, la France et le Mexique contre les Etats-Unis et le Texas.

-Malgré la généreuse souscription de Son Excellence le gouverneur-gonéral pour les infortunés incendiés de Québec, nous apprenons que lord Fenhil vient encore de donner £10 au revd. McNoulty pour la construction d'une chapelle catholique à St. Patrice Township d'Almaston voisin du district de Midland.

-Nous croyons devoir informer les personnes charitables des campagnes on ressemble à une reine par la dignité et par les centiments, qu'importe qu'on qui voulent faire parvenir quelques secours aux incendiés de St. Roch de Quéles souscriptions de la campagne.

tion. M. J. M. Higginson, secrétaire particulier de Son Excellence, a aussi souscrit £50 : Phon. M. Quesnel £50 ; Phon. M. Berthelot £100 pour lui et £25 pour sa nièce, et M. Rose avocat £5. Plusieurs charges de hardes, couvertes et autres effets ont déjà été recueillies, en cette ville, et envoyées à Québec oar de charitables Dames qui ont été nommées à cet effet dans un comité.

Ii est consolant de voir tant de charité et tant de dévouement. Cependant il est facile de comprendre qu'une destruction de plusieurs centaines de mille louis ne peut être réparée que par un secours proportionné à la perte et pour cela il faudrait autre chose que la charité des fidèles. Il n'y a que le trésor public de la province qui puisse supporter une semblable dépense. Il est à espérer que le gouvernement ne tirera pas en arrière et qu'il continuera ce qui a été si bien commencé. Mais nous devons dire que nous ne voyons pas la nécessité d'augmenter les dépenses de la province en assemblant le parlement. Il nous semble que le moyen suggéré par le Journal de Québec serait bien moins dispendieux et beaucoup plus expéditif. Commé il ne s'agit que d'une scule chose, le ministère peut proposer son intention et s'assurer promptement, par une simple circulaire à tous les honorables conseillers législatifs et à tous membres du parlement, de la majorité des suffrages. Nous espérons donc que le gouvernement ne manquera pas d'entrer dans les vues du public et d'exposer au moins la question aux membres de la législature pour connaître leur volonté.

D'après les renseignemens que donnent les journaux de Québec, les banques d'assurances se disnosent à rencontrer immédiatement le montant de leur perte.

L'assurance du Canada en est pour	£50,000
Celle de Québec pour	40,000
Celle de Montréal pour près de	10,000
Celle du Phenix pour	. 2,585
	£102,S35

Cette somme, avec celle que pourrait fournir le trésor de la province, quoicu'insuffisante pour rétablir le faubourg St. Roch, tel qu'il était, pourra du moins mettre à couvert presque toute cette malheureuse population. Nous ne devons guere compter les collectes qui se font dans toute la province, puisqu'elles pourront à peine fournir à l'habillement et à la nourriture de lant d'infortunés. Nous apprenons pourtant avec plaisir que l'hon. Neilson va s'embarquer pour aller implorer l'assistance de la mère-patrie. Il est à espérer que son voyage sera fructueux.

On verra dans une autre partie de cette feuille, qu'on prend à Québec des mesures pour adopter le meilleur mode de construction, pour prévenir le retour de la catastrophe qui a détruit St. Roch et mettre plus de largeur et de régularité dans les rues.

Une lettre particulière nous apprend que l'Egliee de St. Roch est assurée pour £3,500 et une maison d'école appartenant à la fabrique pour £400. Le couvent des Dames de la Congrégation l'était pour £3,000, mais on croit que les dommages pourront être réparés pour £150. Les ornemens de l'Eglise, vases sacrés, etc. sont à peu près tous sauvés, ainsi qu'une grande partie du ménage des VIM.de la cure de St. Coch. Mais, ajoute notre correspondant, un grand nombre de personnes qui croyaient avoir sauvé leur ménage, ont eu la douleur de le voir brûler dans les lieux où elles le croyaient en sûreté. La chose ne doit pas paraître extraordinaire à ceux qui ont lu les détails que nous avons déjà publiés. Tout au contraire il paraît que c'est même un coup de la Pro-Haute-Ville font-ils chanter des messes d'actions de graces pour remercier dans les campagnes que cette fourberie a lieu, il est à souhaiter que MM. les

bec, que M. H. Pare, marchand, rue St. Paul, No. 171, vis-à-vis la maison de Dieu de les avoir préserves. Car on est convaincu que si le Tout-Puissant Douane, a été nommé Trésorier, par le comité de Montréal, pour recueillir n'eût point changé la direction du vent et envoyé une pluie bet ante, tout Québec serait aujourd'hui en cendres. Le feu avait déjà été éteint à nlu--Nous sommes heureux de pouvoir constater que la charité, pour les în- sieurs reprises, dans einq ou six endroits de la ville, et le vent d'ou-est etait cendiés de St. Roch, est loin de se ralentir surtout dans les cités de Québec si furieux que les vaisseaux ne pouvaient tenir bon dans la rade. Les uns et de Montréal. Il est bien vrai de dire que c'est dans les grandes calami- brisaient leurs cables, les autres cha-saient sur leurs ancres et couraient ristés que se décèlent les grandes vertus. Tous les jours nous entendons citer que de se briser sur les rives du fleuve. Cependant on ne connaît aucun de nouveaux traits de biensaisance qui méritent plus que des éloges et qui ne accident arrivé sur l'eau,ce jour-la devant Québec. Un habitant de St. Pierrepeuvent être inspirés que par des sentimens de foi et de religion. On peut lle d'Orléans, assure avoir allumé sa pipe au moyen d'un bardeau en charen voir plusieurs rapportés par le Castor, dans une autre partie de notre seuille. bon venant de l'incendie. D'autres habitans de la même île, plus éloignés. Nous voyons aussi-par le Morning-Courier d'avant hier, que les MM. du disent avoir trouvé une obligation sur papier à moitié brûlé et des cartes de Séminaire de St. Sulpice ont ajouté encore £250 à leur première souscrip- tempérance aussi partiellement brûlées venant de l'incende Le même correspondant nous écrit encore en date du 4 et nous dit : " M. Benndry, curé de la "Ste. Famille, nous a apporté lui-même un morceau d'une obligation sur pa-" pier (que j'ai vu de mes yeux) trouvé dans sa paroisse, après l'incendie de "Québec, c'est-à-dire, à une distance d'environ 15 à 18 milles du lieu du "désastre. Il nous a assuré qu'au bout de l'isle d'Oriéana con-sculement on " avait allumé des pipes au moyen du feu venant de Québec, mais encore que sans la pluie survenue à tems, l'incendie cût aussi été considérable à

> Le nombre de ceux qui ont péri dans les flammes n'était pas encore connu lundi dernier, mais on le croit toujours considérable. Cependant notre correspondant nous dit que le prêtre qui est chargé des sépuitures à St. Roch où ont été inhumés toutes les victimes de l'incendie, l'a assuré, hadi untin, que le nombre des enterremens n'était encore que de quatorze. On n'avait pas encore retrouvé les restes des autres.

- M. Bignouette, père, un des plus respectables citoyens de St. Poch, qui avait été retiré de l'incendie encore vivant, est mort lundi matin. à l'Hôtel-Dieu, dans les plus grandes souffrances. Il s'était ainsi exposé au danger pour sauver le portrait de feu Mgr. Plessis, qu'il gardait comme une relique.
- Il paraît que le 28 du mois dernier était consacré au feu. On nous informe que le jour du grand incendie de St. Roch deux chapelles outholiques, l'une à Valcartier, près de Québec, l'autre au township de Tring, comté de Mégantie, sont devenues la proje des flammes. Le même jour huit maisons et trois granges ont aussi été réduites en cendres dans une paroisse des environs de Québec appellée St. Georges, Aubert-Gallion.
 - On lit dans le Journal de Québec:
- "Les feux sont fréquents. Il a pris vendredi dans la rue Ste. Anne non loin de l'église Anglicane, dans la propriété de Madame. Henderson par la cheminée qui l'a communiqué à la couverture.
- " Il a pris dimanche an faubourg St. Jean, à une maison de la rue d'Aiguillon, voisinne de la demeure de M. Rémi Malouin,ce sont des femmes qui ont amené la pompe du quartier sur les lieux.
- " Il a pris hier-midi encore au faubourg St- Jean, dans la rue St. Joachim derrière le cimetière anglican.
- " Il a pris pour la quatrième fois, hier, au faubourg St. Jean dans une cour avoisinant la chapelle; pour la cinquième fois, hier l'après-midi, dans le faubourg St. Vallier prêt de l'hôpital-général. Heureusement tous ces feux n'ont pas eu de suite, car on est parvenu à les éteindre promptement."
 - On lit dans la Minerve.
- "Le moulin à carder et à fouler de M. Lambert Metcalfe, de Petersbourg, a été détruit dernièrement par le seu. M. L. était allé achieter de nouvelles Cardes qu'il devait mettre bientôt en opération, et à son retour il trouva son moulin en cendre."
- "Un marin du nom de James Smith, tomba mardi dans la nuit, du vaisseau l'European, et se nova."
- "Un soldat du 93me. Ecossais se coupa la gorge, dernièrement dans la nuit, à la Côte des Neiges."
- "Six malheureux se sont novés il y a queiques jours entre le havre de la Trinité et St. Jean, par suite du chavirement de leur bâteau."

On nous assure aussi que pas moins de 60 hommes de cage se sont novés depuis le printems dans l'Ottawa et les différentes rivières qui s'y dé-

-On nous a déjà informé que des mendians exploitaient le fatal incendie de Québec et que, seignant d'être eux-mêmes victimes de l'incendie, ils abuvidence que le reste de la ville ne soit pas brûle. Aussi les citoyens de la saient ainsi de la bonne foi et de la charité des fidèles. Comme c'est surtout curés prémunissent leura paroissiens contre cette escroquerie, en leur faisant entendre qu'aucun incendié ne doit solliciter l'assistance des fidèles pour lui-même, pui-que le public s'est chargé de recueillir les aumônes, afin de pouvoir les partager convenablement entre tous ceux qui ont été ruinés dans cette catastrophe. M.M. les curés peuvent donc engager leurs paroissiens à ne rien donner à ceux qui réclament leur assistance comme incendiés et les assurer que tous ceux qui en agissent de la sorte sont des trompeurs.

Nous croyons devoir recommander à l'encouragement de nos compatriotes, M. A. Louis Malhiot, jeune canadien, actuellement occupé à donner des leçons d'écriture au collége de St. Hyacinthe. Nous avons sous les yeux plusieurs Specimen d'écriture réformée sous sa direction, qui prouvent qu'il n'y a point de charlatanerie. Il est certain que tous ceux qui dressent et rédigent des actes publics ou qui font les fonctions de copiste et de secrétaire; ceux qui sont employés dans les bureaux à la tenue des comptes, etc. et qui désireraient réformer leur écriture, ne perdraient ni leur tems, ni leur peine, en s'adressant à M. Malhiot. Car l'épreuve n'est ni longue ni chère: son cours est de douze leçons d'une heure chacune et à un prix très modéré. Sans doute que V. Malhiot s'empressera de venir passer quelque tems à Montréal, sitôt qu'il sera certain d'y rencontrer de l'encouragement. Nous espérons qu'on ne manquera pas d'encourager un talent si utile et d'en profiter.

-Nous avons des nouvelles d'Europe de 15 jours plus récentes, apportée par le Cambria parti de Liverpool le 19 du mois dernier. Elles ne nous apprennent rien de bien extraordinaire, quoiqu'en Angleterre on semble fortement préoccupé de la possibilité et même de la nécessité d'une guerre avec les Etats-Unis, au sujet de l'Orégon. Quoique personne ne paraisse véritablement la désirer, on voit pourtant qu'elle serait supportée avec ardeur, avec enthousiasme même par tous les partis qui n'ont qu'une voix pour signaler comme une insulte faite à l'Angleterre, l'invitation que fit M. Polk à sea concitoyens d'occuper l'Orégon. Ils ne sont pas moins unanimes à vouloir la repousser par la force des armes, s'il est nécessaire, mais nous ne croyons pas que les Etats-Unis donnent sujet d'en venir à cette extrémité du côté de l'Orégon. La situation des affaires nous paraît heaucoup plus critique du côte du Texas et dans le golfe du Mexique. Si les nouvelles sont vraies, il ne s'agit de rien moins que de la coalition de l'Angleterre et de la France pour empêcher l'annexion du Texas. Il paraît qu'à l'instigation de ces deux grandes puissances, le Mexique a consenti de reconnaître l'indépendance du Texas, à condition que celui-ci n'entrerait point dans la confédération de nos voisins, mais il est bien probable que le Mexique n'a consenti à cette reconnaissance qu'à condition que l'Angleterre et la France l'aideraient à soumettre le Texas, si celui-ci venait à refuser ses offres. Comme on s'attend au refus au moins de la part de la majorité du peuple Texien, on annonce déjà une armement au Mexique, pour faire la conquête du Texas. On dit même que Santa-Anna a été amnistié et qu'il aura le commandement de de l'armée. Il n'est pas douteux que dans une semblable éventualité les Etats-Unis prêteraient main-forte aux Texions et qu'ainsi, il s'en suivrait une guerre générale entre le Mexique, l'Angleterre et la France d'un côté, le Texas et les Etats-Unis de l'autre. Cette éventualité nous paraît beaucoup moins improbable que la guerre au sujet de l'Orégon.

Un incident qui pourrait hien encore hâter ce dénoue.nent, c'est l'étrange conduite de la Haute Californie qui vient de se révolter contre le Mexique et de se déclarer indépendante! Comme on prête encore à cette nouvelle république l'intention de s'annexer aux Etats-Unia, il est facile de concevoir que l'Angleterre, la France et surtout le Vexique doivent en prendre ombrage et qu'ils devient de plus en plus urgent pour cux de réunir leurs forces et leurs efforts pour arrrêter l'envahissement de Jonathan. Nous ne serions donc point surpris d'apprendre, sous peu, que la guerre est enfin déclaré entre le Mexique et les Etats-Unis et que l'Angleterre et la France sont de la partie-Fasse le ciel que nos prévisions soient fausses.

On s'attend que le Bill sur l'allocation au collégé de Maynooth passera à troisième lecture, mais à une moins grande majorité qu'à la seconde.

La fameuse interpellation provo uee à la chambre des députés par M. Thiers, au sujet des communantés rel gences, a en lieu le 2 du mois dernier comme nous l'avions annouée. La discussion après avoir duré pendant deux jours, s'est terminé par un ordre du jour conçu en ces termes:

"La chambre se reposant sur le gouvernement du soin de faire exécuter les lois de l'État, passe à l'ordre du jour."

INCENDIE DE QUEBEC.

Voici la liste des maisons brulées, dans les différentes partie de la ville. On estime qu'une population de 12,000 ames se tronvent sans asile dans ca moment.

oment.			
	FAUBOURG ST JEAN.		
Rue St Eustache	and the second second		7
"St. George	.		27
"St. Olivier,		,	19
" St. Augustin	5		5
	FAUEOURG St. Roch.		
Rue de la Couronne			12
"de l'Eglise		1	17
"Ste. Anne		•	94
" Craig			SI
" • Grant		•	103
6 St Dominions		*	64
". St Dominique	•		42
" Roch			14.
" - Ste. Magdelei	ne .		9
" · St. Pierre			
" St. Vallier .	,		152
"Fleurie			93
 Des Prairies 			65
" · Ste. Marguer	ite		95
 Desfossés 			157
" St. Joseph			153
" St. François			67
" du Roi			61
" Richardson	•		33
" de la Reine			.39 **
" · Ste. Helène			15.
" · Octave			16
" du Prince Edou			9
" du l'inte Edou			6
" Laberge	D. son Veren	•	• •
	BASSE-VILLE		5
Côte du Palais	" · _		
Rue St. Charles			42
" St. Paul			31
" Henderson		•	16
" Ramsay			1
" St. Nicolas			19.
" > Lacroix			10
" - de l'Ancien (Chantier		6 :
" de la Canoterie			. خ
. " - du Marché	*****		3 .
" de l'Assurance			. 2
	RECAPITULATION.		i. i.
Basse-Ville			140
Fairbourg St. Jean	r garan ayar da sa karan ing sa		-53
Faubourg St. Roch			1422
Faulouig 31. ROCE	•	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	•	Catal	,1 30
3		Total	,, 30

Il ne reste plus de maisons dans les rues ainsi marquées ().

Le nombre de hangars, dépôts, etc., non compris dans le tableau ci-dessus peut être estimé à 2,000.

Nous avons donné dans notre dernier numéro la liste des sommes souscrites à la première réunion des citoyens de Québec; nous aurions dû signaler entrautres la générosité tout-à-fait distinguée de M. Joly, reigneur de Lotbinière, qui quoiqu'étranger à notre ville, s'est rendu à l'assemblée et a souscrit la magnifique somme de DEUX CENT LOUIS, chiffre dont l'étonociation lui valut de vifs appliaudissements, auxquels ce monsieur répondit de la manifere la plus courtoise en ajoutant à sa prémière donation une nouvelle somme de cent louis! Ce sont-la de ces traits qu'il ne faut point, selon nous, laisser perdre.

La souscription du séminaire de Québec est aussi considérée comme très-généreuse, vû l'état des finances de cette institution; pourtant la ne se horné point sa sympathie. Près de quarante élèves externes du séminaire, dont les parents demouraient à St. Roch ont été immédiatement admis comme pensionnaires aux frais de l'institution.

Le don de £500 souscrit par M. Gibb est d'autant plus honorable et généreux que ce monsieur perd des sommes considérables qui lui étaient dues dans St. Roch et dont on nous dit qu'il est prét à faire l'abandon.

On peut en dire autant d'un grand nombre de personnes moins riches et qui font des sacrifices vraiment extraordinaires proportionnellement à leurs movens.

On nous permettra de citer aussi M. L. G. Hart qui malgré des pertes considérables en dettes, en maisons et en effets a souscrit £25 à son bureau à la basse-ville puis 25 autres louis à sa demeure de la Haute-Ville. On verta par une annonce d'autre part que M.-George Pozer, seigneur foncier d'une partie considérable de St. Roch, abandonne à ses censitaires les rentes constituées de cinq ans. Cet avis a été lu hier à l'assemblée de Saint-Rocheet reçu avec reconnaissance. M. Dérousselles a aussi fait déclarer qu'il serait prêt à abandonner les arrages de rentes si les autres seigneurs en veulent faire

autant.

Dans le moment actuel chacun lutte de générosité et les pauvres ne sont pas ceux qui dans le moment actuel se montrent les moins généreux. Les personnes les moins nisées ont reçu chez elles des familles entières et le faubourg St. Jean mérite particulièrement une mention honorable. Pendant les premiets jours et en attendant que les incendiés nient pu se pourvoir, chaque maison a été ouverte à quelque malheureux. Un fait qui est remarquable et qu'on doit se plaire à enrégistrer c'est que les asiles ouverts par la générosité publique n'ont pas été occupés par une seule famille canadienne, mais seulement par des émignés établis dans le pays depuis peu d'années, et qui par conséquent n'avaient pas encore assez de relation avec les habitants de la ville pour réclamer l'aide des particuliers. Castor

Hier dimanche après la messe, il s'est tenu, sur la placedu couvent de St. Roch une assemblée des propriétaires dont les maisons ont été incendiées afin de prendre des mesures pour obtenir de la couronne la remise des sommes qui lui sont dues pour cens et rentes, lods et ventes etc., ainsi que pour s'entendre avec le conseil de ville sur la meilleure methode de construction qui devra être adoptée par ceux qui seront en état de rebâtir leurs maisons, et pour divers objets d'intérêt général. Se révérend M. Charest et l'hon. T. C. Aylwin adressérent à l'assemblée des exhortations pressantes sur la nécessité qu'il y a pour chacun de sacrifier individuellement les goûts et même l'intérêt du moment à l'intérêt général. Le respectable curé de St. Roch repoussa au nom de ses paroissiens l'accusation portée contre quelques uns de ceux qui sont employés comme charpentiers, menuisiers ou maçons de vouloir profiter de la circonstance malheureuse où l'on se trouve actuellement pour exiger des salaires exorbitants. Il obtint d'eux la promesse solennelle de ne demander que de quatre cheling et demi à cinq cheling par journée de six heures du matin à six heures du soir. Chacun a bien comprix qu'exiger des pris plus élevés serait arrêter les travaux considérables qui vont être entrepris et même les saire ajourner indéfinitivement. M. Aylwin s'attacha à faire ressortir les avantages qu'il y aurait à obtenir un nouvel alignement des rues, à les faire plus larges et surtout à couvrir les maisons avec des matériaux incombustibles. Il a rappelé qu'une ancienne ordonnance française obligeait les propriétaires à couvrir en ardoise et que cette méthode n'est tombée que récemment en désuétude. Nous pensons qu'il est urgent d'y revenir et qu'il serait plus sacile qu'on ne le pense généralement de remplacer le bardeau si inflammable par l'ardoise ou la tuile, espèce de brique mince et plus cuite que ne l'est la brique. On nous dit qu'il y a dans le Township de Frampton et à la Beauce de grandes carrières d'ardoise dont l'exploitation créerait aussi une nouvelle industrie. La tuile pour toitures pourrait être aussi manufacturée à peu de frais et pourrait finir par remolacer tout autre ouvrage.

Outre la souscription de £75, le Caster dit que l'honorable M. Aylwin donne le montant de l'assurance de l'une des trois maisons qu'il avait à St. Roch et qui ont été détruites.

Les souscriptions suivantes ont été reques vendredi et samedi à la Dou-

*ne:

Benjamin Brothers	. 12	10	0	
J. M. Fraser,	12	10	ō	
H. J. Noad et Cie.	50	0	0	
J. O'Meara,	10	Ó	Ō	
John Fletcher,	10	0	0	
Geo. O. Blurkin,	12	10	0	
J. D. McConnell,	12	10	0	
J. A. Perrie,	50	0	0	
H. E. Scott,	12	0	0	
M. Young,	1	0	0	
M. Bartlett,	1	0	0	
AL Secretan	1	Ω	Λ	

Les souscriptions dans la rue Champlain se montaient samedi à plus de £700.

On nous remet à l'instant la liste additionnelle qui suit :

m nous remera l'instant la liste admitonnelle dui sul				
Les Ursulines,	<i>£</i> 300	0	0	
Frs. Evanturelle,	, 100	0	0	
L'évêque de Montréal,	200	0	0	
Madame René Ed. Caron.	100	0	0	
J. Chabot,	50	0	0	
L. Stuart,	50	0	0	
Honorable Wm. Smith,	ნი	0	0	
Dr. Fargues,	50	0	0	
J. Musson,	25	0	0	
Wood et Gray,	100	0	0	
Le shérifs Swell,	30	0	0	
Mad. veuve Sewell,	20	0	0	
Ls. Panet,	25	0	0	
L'honorable J. Stewart,	25	0	0	

--Conduite digne d'éloge.--Un boulanger de Saint-Roch, qui, comme tous ceux de cette malheureuse paroisse, s'est vu en quelques heures sans toit, denué de tout, rebâtit le lendemain de l'incendie une petite cabane à l'endroit de son four et so mis à faire du pain à même 300 quarts de farine

qu'il avait sauvés des sammes. Ce brave homme, depuis quelque temps, tournissait de son pain à un médecin de cette ville en paiement de la pécune qu'il lui devait; il ne laissa pas-de porter, vendredi, comme d'ordinaire, du pain à son créancier! Quoi! lui dit ce dernier, vous voilà; vous u'êtes pas brûlé! et vous m'apportez du pain!—J'ai tout perdu, répliqua celui qui était l'objet de sa surprise et de son admiration, excepté 300 quarts de sarine; j'ai les moyens de saire du pain, et je le distribue à mes pratiques qui sont la plupart aux quatre vents. Elles me paieront quand elles pourront!

Le médecin dont nous parlons est M. Painchaud ; le boulanger CHARLES ACIRE. Journal de Quédec.

-On lit dans la Minerver

Encore la question de Maynooth.-A propos de la grande question de la dotation du collège Maynooth qui, après avoir été discutée dans la Chainbre des Communes pendant six muits entières, occupe depuis ce temps l'attention de toute l'Angleterre, et l'on pourrait dire de tout le mon-de chrètien, nous avons parlé de ces associations anti-catholiques, qui so formaient à Londres dans le but de soulever de l'opposition contre le bill du premier ministre. Nous avons fait voir d'après les journaux anglais, le fanatisme de ces meetings, où sont délégnés tous les ministres protestans et dissidens d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, nous avons montré le ridicule de ces réunions, où tout s'exécute au nom de Jésus-Christ, et où l'on fait de longues et serventes prières pour demander à Dieu d'abattre le "papisme," et de mettre en servitude la religion catholique. Maintenant nous citerons le paragraphe suivant pris d'un journal de Londres, et écrit au sujet d'une de ces assemblées où le fauteuil de la présidence était occupé par sir C. E. Smith. Il montre l'inconséquence de ces différentes sectes qui, quoique séparées entre elles, s'unissent toutes contre les catholiques, contre la religion de leurs ancètres. Il découvre combien ces religionnaires, qui se piquent sans cesse d'être tolérans, sont en arrière, sons ce rapport, de la plupart des pen-ples éclairés. Par exemple, on a répété depuis un demi-siècle que les Américains, nos voisins, portaient partout le fanatisme, et n'avaient aucun principe de tolérance; mais les a-t-on jamnis vus pousser de si haut cris contre ce qu'ils appellent le papisme? Les protestans d'Angleterre n'ont pourtant pas à se plaindre des quelques priviléges que l'on a jusqu'ici accordes aux catholiques, s'ils font attention aux actes de spoliation que l'on a ca tout temps exerces contre eux, et aux richesses immenses que les chefs de l'église établie ont acquises au détriment de ces catholiques, de ces gens contre lesquels l'on s'élève aujourd'hul, parce qu'on veut donner quelque encouragement à un collège, qui, par le nombre de ses élèves, et l'excellence de ses institutions, passe pour un des premiers colléges du monde, mais qui, sans cet encouragement, tomberait, faute de moyens pour se soutenir. ces détails que nous empruntons à un journal de Londres :-

"Sir C. E. Smith prétend remplir un devoir de chrétien, en préchant une croisade contre des chrétiens qui ont conservé la religion que suivaient ses ancêtres. Il parle avec une audacieuse présomption au nom du Sauveur. Que sait-il s'il ne se rend pas coupable d'un blasphême? Ce qui est

certain, c'est qu'il viole les suaves préceptes de la charité.

"Les protestans s'unissent aux dissidens contre les catholiques. Si les protestans sont dans le vrai, les dissidens ne sauraient y être et vice versu. Les uns ou les autres sont dans l'erreur. Supposons que ce soient les dissidens. Pourquoi, alors, les protestants se montrent-ils si tolèrans à leur égard, et si impitoyables pour les catholiques? Hérésie pour hérésie, que ne travaillent-ils'à les extirper toutes sans exception, ou que ne vivent-ils en paix avec toutes également? Pourquoi s'allier avec celles-ci, pour écraser celle-là? C'est bien hardi à sir C, E. Smith que de vouloir cimenter du sang du Sauveur ces alliances profanes et impies!

—Nous ne comprenons pas que l'Eglise protestante d'Angleterre, persévère à encourager sa sœur d'Irlande à s'acharner dans sa révoltante iniquité. Qu'elle lui prête son appui quant au dogme, rien de plus naturel, mais qu'elle n'érige pas la spoliation en article de foi; qu'elle permette que chaque église soit dotée suivant le nombre de ses fidèles. N'est-ce pas à transporter d'indignation que de voir les richesses scandaleuses qu'arrache légalement le pasteur protestant à un maigre troupeau qui n'est pas le sien, à un troupeau qui l'a en horreur! Les chistres valent mieux en cette circonstance que les points d'exclamation. Voici un état officiel des fortunes laissées en moins d'un demi-siècle par onze prélats de l'Eglise protestante d'Irlande.

00 liv. ster.
0
0 .
0
0
0
D
0
0
0
0

Total 1,875,000

Ainsi, chaquo évêque a pressuré les misérables fidèles d'une autre église que la sienne, de manièm à en retirer en moyenne plus de 4 millions de

intervenir le nom du Sauveur pour désendre de pareilles institutions.

AMÉRIQUE.

Nouveau Mexique.-Il faut rendre à cotte républicaine conquérante qui a pris le nom modeste d'Annexion, la justice de reconnaître qu'elle ne couvre pas ses projets d'un voile hypocrite. Elle pousse la franchise jusqu'à l'imprudence. En esset, sant qu'elle n'aura pas bion et ducment pris possession du Texas, ses intérêts lui commanderaient de replier ses griffes ; au lieur de cela, sans s'inquiéter des menaces de guerre que provoque sa première usurpatiou, elle poursuit sa marche envahissante et se met déjà à l'œuvre dans les riches provinces mexicaines de Santa Fé et de la Californie. Un habitant de Taos écrit, à ce sujet, à un journal du Missouri: " Le glorieux esprit de l'annexion se propage, en remontant le Rio del Norte, comme un incendie dans les prairies. La nouvelle de la chûte de Santa-Anna vient de nous arriver. Le gouvernement ayant voulu lever un impôt pour l'entretien des troupes, la population de Santa Fé, qui s'élève à 25,000 ames, a refusé de payer. Les deux tiers de cette population demandent l'annexion, comme le seul moyen d'échapper aux spoliations et à la tyrannie de co-gouvernement. Les spéculateurs mexicains et américains font de grands achats de terrains sur les affluents du Rio del Norte et de l'Arkansas, en vue de l'accomplissement prochain de l'annexion. L'ex-gouverneur Armijo organise une révolution qui delivrera cette province du joug du Mexique." Idem.

Amérique Centrale.—Dans les journaux de Vera-Crux, du 39, nous

trouvons quelques nouvelles de Nicaragua, l'une des républiques de l'Amérique centrale. Elles sont da milieu de mars. Cette province était toujours en proie à la guerre civile. La ville de Leon, sa capitale, avait été prise d'assaut par le général Malespin, après un long siège; elle avait été livrée au qui ont été brûlés ou massacrés. La garnison de Léon, commandée par le pin était gouverneur, et entraînérent à la révolte l'officier qui était chargé de ciées à cette révolution en déclarant que l'élection de Malespin était nulle, à cause des actes de violence qui l'avaient accompagnée; en même temps elles décrétérent la confiscation des biens de l'usurpateur qui fut sommé de comparaître et de se justifier du crime de trahison. A ces menaces, Malespin répondit en marchant à la tête de ses troupes vers San Salvador. Sa position était identiquement semblable à celle dans laquelle se trouvait Santa Anna avant sa chute; les choses finiront-elles pour celui-la comme pour celui-ci?

être personnellement hostiles et de préparer sourdement une révolution à son préjudice. Idcm.

Toujours des calomnies. .

⊃ාාව දැමුවූ වැපැප JEROME NOLLENT.

LE MALIN, DUPE DE SES MALICES:

Cette pensée étant la seule maintenant qui pût le distraire de ses chagrins, il se livra avec une nouvelle ardeur au soin d'augmenter son avoir : son père, en le mariant, lui avait cédé la ferme et toutes ses propriétés, moyennant une rente viagère qu'il s'était réservée; rien ne l'empêchait donc plus de donner un libre essor à son esprit fécond en ingénieux moyens pour gagner de l'argent. Comme il était très-économe et très-entendu, il avait toujours un certain fonds de réserve, qu'il prêtait par petites sommes et à gros intérêts aux paysans qui avaient besoin d'argent comptant; ceux-ci payaient rarement bien exactement et aux époques convenues, et lorsqu'il était bien certain de leur solvabilité, il leur accordait volontiers des renouvellemens, mais à des conditions encore plus dures que les premières. Quand, au contraire, il ne voyait pas avec eux ses sûretés pour une somme plus forte, il les forçait au remboursement par des frais énormes qui les ruinaient sans retour, et lui faisaient au tant d'ennemis. Ces vols, car quel autre nom donner à une pareille conduite, lui avaient déjà réussi pendant plusieurs années, lorsqu'enfin, poursuivant une fois un débiteur dont le neveu était avocat dans une petite ville des environs, celui-ci à qui son oncle conta ses embarras, lui conseilla de dénoncer Jérôme comme coupable d'usure : ce conseil plut au paysan qui, pour donner plus de poids à son accusation, détermina tous ceux que Jérôme avait ruinés par de semblables moyens, à venir déposer, contre lui. A ceablé par tant il crut pouvoir se promettre un succès d'autant plus heureux qu'il le prenses réunies, et que sortifiaient encore les divers actes de sa vie, qui mettait à même de recéder à un autre sermier qui en avait envie, sur ent tous citée en plein tribunul, son procès ne sur pas long, et il et qui le lui avait déjà demandé plusieurs fois, le bail d'en autre

ffancs; ces onze évêques ont amassé une fortune collective presque de qua- fut condamné à une amende de vingt, mille francs, somme trois on rante-sept millions! Nous conseillons vraiment à sir C. E. Smith, de faire quatre fois plus forte que tous les profits qu'il avait encore pu faire dons son infâme trafic.

Une telle somme à payer devait nécessairement faire une brècheà sa fortune ; mais cufin ce n'était qu'une brèche, et il lui en réstait encore assez pour vivre honorablement. Après quelques jours donnés au desespoir et à l'abattement, il reprit courage et résolut des'arranger de manière à éviter désormais toute affaire avec la justice, et à réparer sa perte le plus promptement possible. Cependant pour satisfaire à sa condamnation, il lui était indispensable de faire une vente ou un emprent ; comme il était dans l'indécision sur le clioixde l'un ou de l'autre de ces moyens, un notaire des environs lui fit offrir une somme de douze mille francs qu'il avait à placer. Envendant quelques bestiaux qui ne lui étaient pas absolunient nécestaires, et quelques grains qu'il avait en réserve, il vit jour à faire sa somme avec cet emprunt, et il l'accepta au taux de cinq pour cent et remboursable dans un an.

Cette affaire ne fut pas seulement sâcheuse à Jérôme sous le rapport de l'argent, mais elle lui fut doublement pénible par les reproches et les insultes qu'elle donna occasion à sa semme de lui adresser: "Voilà le fruit de tes malices et de tes méchancetés, lui disait-elle sans cesse; equand on veut tout avoir, on mérite de tout perdre; celui qui médite la ruine des autres pour s'enrichir, ne doit s'attendre qu'à leur haine, et à tous les mauvais tours qu'ils pourront lui jouer: fût-il dix fois plus fort et plus adroit qu'un homme seul no peut l'être, il faut qu'il succombe un jour ou l'autre sous les efforts-réunis de tous les ennemis qu'il s'est faits." Le pauvre Jérôme. feu et au pillage, et on évalue à plus de mille le nombre des malheureux journellement exposé à mille gentillesses semblables qui, pour être des vérités, n'en étaient pas moins dures à entendre, harcelé, injugénéral Cabanas, avait pu s'échapper, emportant ses armes et la caisse de rié, contrarié de tous côtés, ressemblait assez à un loup mal avisé l'armée: ils gagnèrent la province de San Salvador, dont le général Males-qui, entré dans une bergerie pour y étrangler d'innocens agneaux, se verrait tout à coup assailli par une meute de hardis mâtins, dont l'administration pendant l'absence du général. Les chambres s'étaient asso- les morsures répétées ne laisseraient à son courage que le triste espoir de retarder de quelques minutes l'instant de sa mort.

Abandonné de tout le monde, Jérôme ne s'abandonna pas luimême; l'esprit toujours occupé de l'unique objet de ses soins, il ne Inigligeait pas une seule occasion de réparer les pertes qu'il avait éprouvées; même il était d'une adresse incroyable, tantôt à deviner, tantot à faire naître ces occasions. L'effrayante réputation de chicane, d'astuce et de mauvaise soi qu'il avait acquise dans tous les-Le gouvernement de Guntemala a interdit aux jésuites le séjour de cette environs, le fuisant généralement redouter, il savait en profiter pour république. On refusa même de laisser débarquer quelques-uns de ces intimider coux que les circonstances forçaient à avoir quelques raprévérends pères, qui s'étaient présentés au port d'Izabal, après un long ports avec lui; et pour éviter les procès dont il manquait rarements voyage à travers les mers. Cette expulsion a, dit-on, été inspirée au prési- de les menacer, ils lui faisaient souvent une grande partie des condent Carmera par certaines dénonciations qui accusaient les jésuites de lui cessions qu'il réclamait ; mais malheureusement pour lui, tout celane portait que sur des affaires d'un très-mince intérêt, et il lui en eut fallu des centaines et presque des milliers pour compenser seulement la perte de son procès; d'ailleurs tout ce qui lui paraissait profit, n'en: était pas réellement un, car ceux qui avaient affaire à lui, connaissant son humeur, savaient, soit par la nature des marchandises qu'ils lui fournissaient, soit par le prix qu'ils en demandaient, soit par la négligence qu'ils apportaient à leur travail, si c'étaient des ouvriers, prendre-d'avance leurs précautions de manière à ne lui en donner que: pour son argent.

> Mais une occasion plus digne d'exercer ses talens se présenta bien-Un jour qu'il allait à la ville, il rencontra dans un cabaret, à. moitié chemin, un homme chargé d'aller afficher dans tous les villages des environs l'annonce de cent journaux de terre-nouvellement défrichées, à louer par adjudication publique le 17 février. Jérôme dont l'esprit, comme je l'ai déjà dit, était inventif, conçut de suite le parti qu'il pouvait tirer de la rencontre. Ces terres, qui se trouvaient à une grandé proximité de sa ferme, lui convenzient parfaitement, et il résolut de tout tenter pour les obtenir au plus bas prix possible. Il conduisit le porteur des affiches dans un cabinet séparé; et après l'avoir fait boire copieusement, avec quelque peu d'argent qu'il lui donna ensuite, il obtint de lui tout ce qu'il voulut; c'étuit d'ailleurs fort peu de chose, un soul chillre à changer. Ayant demandé une plume et de l'aucre, au moyen d'une tête et d'une queue qu'il fit à l'1 qui précéduit le 7. l'adjudication se trouva annoncée pour le 27 au lieu du 17, et il cut ainsi la certitude d'éloigner tous les concurrens qui aurait pu être tentés d'enchérir sur lui.

> Ses mesures ainsi prises, et après s'être assuré de la discrétion du porteur en lui promettant vingt francs payables après l'adjudication, si d'ici là il ne parlait nullement de leur rencontre et des suites,

marché de terre qu'il tenait, et qui, fort éloigné de chez lui, était par conséquent beaucoup moins avantageux. Il se rendit donc les 17 chez le notaire chargé de l'adjudication, et comme il s'y attendait bien, il n'y tronva pas un grand nombre d'amateurs; deux paysans seulement que le notaire avait eu occasion d'en instruire directement, et qui avaient été assez prudens pour ne rien dire de l'erreur contenue dans l'affiche, s'y étaient rendus; voyant Jérôme venit sur leurs brisées et connaissant toute la convenance dont ce marché était pour lui, ils se doutèrent bien qu'il ne leur-laisserait pas adjuger facilement, et après les premières enchères toujours insignifiantes par leur bas prix. Jérôme leur ayant proposé à chacun cent francs pour acheter leur désistement, ils ne couvrirent pas sa dernière offre, et il cut le marché pour hardiment mille francs de redevance moins qu'il ne valait.

Pour cette fois se dit Jérôme en retournant chez lui tout joyeux. J'ai fait une bonne affaire, et à moins que le diable ne s'en mèle, je ne sais pas comment je pourrais m'en trouver mal; ce qui est écrit est écrit, les terres sont bien à moi pour dix-huit ans, et Guillamme ne sern pas assez bête pour refuser de prendre mon marché des Bas-Fonds qui est à sa porte, et qu'il me perséente pour avoir depuis deux ans ; je pourrai même probablement lui faire payer un bon pot-de-vin, si j'arrive à lui parler avant qu'il ait connaissance de mon marche, et à coup sûr je n'y renoncerai que si je ne peux pas faire

mieux.

Il n'est pas nécessaire d'être un fripon, ni même un malin pour faire une affaire avantageuse, et alors quand le père de famille rentre chez lui, en rapportant la nouvelle, il est recu avec une joie générale : chacun rivalise de zèle et d'amour pour le complimenter : femme, cutans, domestiques, tout le monde se met de la partie : doux baisers, tendres caresses, propos flatteurs sont sa digne récompense, et pour fêter un bon époux, un bon père, un bon mastre, chacun craint toujours de n'en pas faire assez. Telle ne fut pas la rentrée de Jérôme chez lui ; il voulut faire partager sa joie à Rosalie : mais celle-ci toujours fidèle à la haine qu'elle lui avait jurée, loin de s'en réjouir, n'hésita pas à lui répondre : " Si tu en es content, je dois donc en être fâchée, car il ne peut plus rien exister de commun entre nous:-Eh quoi l'ui du-il d'un ton doucereux qu'il crut propre à l'adoucir, tu ne m'aimes donc plus !-- Est-ce que je t'ai jamais aimé, misérable? ne te souviens tu plus par quelle fourberie tu as obtenu mon consentement à notre mariage ?-Si tu ne t'en réjouis pas par amour pour moi, au moins tu devrais voir avec plaisir un succès qui raccommode si bien nos affaires .- Quel intérêt pourrais-je y prendre? je n'attends ni ne veux rien de toi : j'ai ma dot qui me suffira toujours, et à laquelle je ne te laisserai jamais toucher : nous n'avons pas d'enfans; rien ne m'empêche donc de te souhaiter autant de mal que tu m'en as fait, et je ne serai contente que quand je te verrai aussi pauvre que tu as voulu être riche aux dépens des autres.

Jérôme se consola des rigueurs de sa femme, en pensant qu'il met trait bon ordre à ce que ses vœux ne fussent jumais accomplis, et pour en éloigner encore plus le moment, il voulut, dès le lendemain matin, aller trouver Guillaume et s'arranger avec lui pour la cession du marché de terres que celui-ci désirait depuis longtemps. Sa proposition fut reçue avec joie, et il sut même la faire valoir tellement bien, qu'il obtint la promesse d'un pot-de-vin, de cinquante louis payables après que le propriétaire aurait consenti à cet échange de fer mier. Comme Guillaume avait en solvabilité et en probité tout ce qu'il fallait pour satisfaire un maître, Jérôme ne vit dans cette con dition qu'un retard de peu de durée, et ne doutant pas que monsieur Boisselet, son propriétaire, n'acceptût volontiers cette proposition, il prit jour avec Guillaume, au dimanche suivant, pour aller ensem-

ble his faire ratifier cet accord.

Suite et fin au prochain numéro.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UNE PERSONNE désirerait trouver une place comme MAITRE-CHANTRE et INSTITUTEUR pour une Ecole-Monèle.

S'adresser à ce Bureau en donnant les conditions et le prix.

Un Instituteur marié, capable d'enseigner le Erançais et l'Anglais, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. et même la langue latine, s'il était besoin, pouvant aussi remplir la charge de chantre, demande une place. S'adresser à ce bureau.

ON demande, pour le VILLAGE DE ST. JUDE, un INSTITUTEUR capatile d'en eigner le Français; l'Arithmétique, quelques notions d'Histoire et de Géographie. Il devra être muni de certificats de moralité. Un homme marié sera préféré. S'adresser à M. le Cune de St. Jude.

PROSPECTUS

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE

CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.

PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangemens pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaince de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'Auteur, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haût-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non eulement un aperçu fidèle du Canada-Uni, mais embrasse aussi une exacte délinéation géographique des Provinces du Nouvéau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'erreneuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des Etats limitrophès, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délinéation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villeges; Cansux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés distinguant les Boutes et les Bureaux de Poste, non-sculement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une l'arte de sept pieds sur cuatre (7 × 4.)

Dans la construction de sa Ca te, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention et dans sa compilation, a cu recours à des document dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été récueillie par lui même à de grands travaux et d'après des information s personnelles qu'i a puisées de sources généralemen-officielles et authentiques.

L'Auteun ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mass connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la l'égislature Coloniale, et prends maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesqués il ne pourrait espérer de pouvoir-accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des Etats-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles—ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY, Libraire. No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procuront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publicht deux fois la semaine, le Mordret le Vendred Le prix de l'abonéement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES payr l'année, et cinq piastres par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent endonne ravie qui mois avant l'expiration de leur abonnement

On s'abonne au Burene du Journel, rue St. Denis, à Montréal, et chéz MM. Fabre et Leuronon, fibraires de cette ville:

Prix des annonces. —Six lignes et an-dessous, tre.insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subsequente. 74d.
Dix lignes et an-dessous, tre. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subsequente, 10d.
An-dessus de dix lignes, tre. insertion parligne, 4d.
Chaque insertion subsequente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIC PAR HABINAPUR,
MIMPRIME PAR JANAPUNGUET.

FRETREE.